

 <b>BORDEAUX MÉTROPOLE</b>	<b>Présentation du rapport au Conseil de Bordeaux Métropole du 23 septembre 2021</b>	<b>Rapport</b>
	Direction générale Valorisation du territoire  <b>Direction de l'habitat et de la politique de la ville</b>	<b>N° 37053</b>

**Commission(s) :**  
**Stratégies urbaines, Aménagement, logement et habitat du 2 septembre 2021**

**Projet de renouvellement urbain du quartier Carriet à Lormont - Bilan de la concertation-  
 Décision - Approbation**

**Résumé:** Dans le cadre du projet de renouvellement urbain de Carriet, la concertation réglementaire a été organisée à partir de Novembre 2018 et prévoyait l'organisation des modalités suivantes :

- une réunion publique d'informations et échanges, présentant l'avancement du projet dans ses différentes composantes et l'organisation de deux ateliers ouverts à tous les habitants, afin de construire un bilan de concertation préalable partagé,
- la mise en place d'une maison du projet et/ou bus du projet : ils pourront accueillir de nombreuses permanences de service public et d'associations. Un référent pourra y tenir aussi des permanences pour informer et accompagner les initiatives ... ,
- des diagnostics en marchant, qui contribueront aux propositions sur l'espace public en particulier.

Cette concertation préalable vient de s'achever. La présente délibération a pour objet de tirer le bilan de concertation joint en annexe.

Ce document se compose du rappel des modalités et des objectifs du projet, du déroulement de la concertation réglementaire et fait état des contributions des habitants ainsi que de leur prise en compte dans le projet.

---

Documents annexes : Bilan concertation

---

Monsieur Jean-Jacques PUYOBRAU présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Le quartier Carriet est situé au nord-ouest de la commune de Lormont. Classé en quartier prioritaire de la politique de la ville, ce quartier a connu une première opération de renouvellement urbain dans le cadre du précédent Programme national de rénovation urbaine (PNRU).

Bordé à l'ouest par la voie ferrée, au nord par la côte de la Garonne et au sud et à l'est par l'autoroute, le quartier est physiquement délimité par des infrastructures difficilement franchissables, produisant une condition d'insularité. L'arrivée du tramway ligne A, franchissant la rocade pour desservir Carriet, accompagnée d'une première phase de renouvellement urbain dans le cadre de l'ANRU (Agence nationale de rénovation urbaine) 1, a contribué à désenclaver en partie le quartier. La deuxième phase du projet doit permettre de renverser l'image de Carriet, faisant du quartier un lieu de destination organisé autour du Parc des Coteaux.

Mais ce quartier connaît également des dysfonctionnements :

- la prégnance du parc social concentré dans de grands bâtiments en rupture avec le tissu pavillonnaire environnant, et la spécialisation de ce parc marqué par une faible mixité sociale ;
- la faible qualité des espaces publics, ainsi que le manque de hiérarchisation des voiries et la confusion dans le statut des espaces.

Partant de ce constat, Bordeaux Métropole souhaite définir et mettre en œuvre un nouveau projet ambitieux de renouvellement urbain sur le quartier de Carriet, classé comme site d'intérêt régional par ANRU. Le pilotage de ce projet de renouvellement urbain est assuré par Bordeaux Métropole, conformément à la délibération n°2015-745 du 27 novembre 2015 portant sur la compétence de la Métropole en aménagement et projets urbains.

Une équipe pluridisciplinaire (architecte coordonnateur) a été missionnée en 2017 par la Ville pour accompagner le processus, tout en mettant en cohérence les projets internes aux différents secteurs. Une nouvelle équipe pluridisciplinaire vient d'être missionnée en 2021 par Bordeaux Métropole pour approfondir certains points et finaliser le projet en vue de sa mise en œuvre opérationnelle.

Une première phase a consisté en la mise en place d'un plan guide : orientations structurantes, objectifs d'intervention sur les commerces/services, l'habitat, les espaces publics et les équipements. Cette première phase a été indissociable de la conduite d'un processus participatif impliquant les habitants à l'élaboration du projet.

## **1. CONTEXTE ET OBJECTIFS DE LA CONCERTATION**

Par délibération n°2018/09.11/02 du 09 Novembre 2018, le Conseil municipal de la ville de Lormont a prononcé l'ouverture de la concertation au titre de l'article L.103-2 du Code de l'urbanisme et en a défini les modalités.

Par délibération n°2021/26.03/04 du 26 Mars 2021, le Conseil municipal a abrogé les articles 3 et 4 de la délibération n°2018/09.11/02 et a défini de nouvelles modalités de concertation au regard du contexte sanitaire.

Bordeaux Métropole a été associée à l'organisation de cette concertation.

Les objectifs du projet de renouvellement urbain de Carriet tels que décrits dans la délibération du 09 Novembre 2018 sont les suivants :

- des aménagements sobres et concertés pour la mise en place de circulations douces et actives,
- la proposition d'une nouvelle manière de se déplacer et d'accéder aux services et aux équipements à l'échelle de la ville de Lormont,
- l'exploitation du potentiel du patrimoine existant et futur en inscrivant les logements dans leur environnement et en proposant des accroches de l'habitat aux aménités métropolitaines (Parc des coteaux, Garonne, Tramway) pour équilibrer habitat individuel et collectif et garantir une offre attractive et nouvelle des aménagements sobres et concertés pour la mise en place de circulations douces et actives.

Au regard des objectifs précités, les délibérations du 09 novembre 2018 et du 26 mars 2021 ont ainsi défini les modalités de la concertation :

- une réunion publique d'informations et échanges, présentant l'avancement du projet dans ses différentes composantes et l'organisation de deux ateliers ouverts à tous les habitants, afin de construire un bilan de concertation préalable partagé ;
- la mise en place d'une maison du projet et/ou bus du projet : ils pourront accueillir de nombreuses permanences de service public et d'associations. Un référent pourra y tenir aussi des permanences pour informer et accompagner les initiatives ... ;
- des diagnostics en marchant, qui contribueront aux propositions sur l'espace public en particulier.

La concertation préalable a donc été ouverte le 09 novembre 2018 par délibération du Conseil municipal. Est ensuite intervenu, le transfert effectif à Bordeaux Métropole du Projet de renouvellement urbain (PRU) de Carriet, le 1er Janvier 2020, par la reconnaissance de l'opération d'aménagement de Carriet comme Opération d'aménagement d'intérêt métropolitain (OAIM).

Par arrêté n° REG-PRU/2021-001, la concertation a été clôturée par la ville de Lormont le 11 Juin 2021. Le public a été informé de la clôture de la concertation par affichage de l'arrêté de clôture en Mairie.

De plus, et du fait du transfert effectif à Bordeaux Métropole, la concertation a été clôturée par Bordeaux Métropole le 20 juillet 2021. Le public a été informé de la clôture de la concertation par mention dans la presse (journal Sud-Ouest).

## **2. LES MODALITES DE LA CONCERTATION**

Les modalités du déroulement de la concertation sont détaillées dans le bilan de la concertation joint en annexe.

La concertation préalable a été ouverte le **09 novembre 2018**.

Dans ce cadre, ont eu lieu :

1. 1 réunion publique le 14 novembre 2018 ;
2. des réunions individuelles de concertation : Centre Social DIDÉE (le 21 novembre 2018), groupe médical Claude BERNARD et pharmacien M. HOLVECQ (le 23 novembre 2018), Conseil Citoyen Eric LEROY (le 24/12/2018) et le collectif jesuisnoirdemonde (le 8 janvier 2019) ;
3. 1 réunion de quartier à Carriet le 22 novembre 2018 ;
4. 1 réunion de concertation avec les commerçants de Carriet le 11 février 2019 ;
5. la mise en service d'une page WEB Ville et d'une page WEB Bordeaux Métropole dédiées au projet Carriet Coeur Vert, fin 2020 ;
6. la mise en place de la maison du projet, « Fabrique de Carriet », depuis le 3 mars 2021 avec deux demi-journées de permanence d'un référent les mercredis après-midi et vendredis matin et la mise à disposition d'un numéro de téléphone portable dédié ainsi que d'une adresse mail ;
7. la diffusion de la lettre d'information n° 1 du PRU Carriet 2 dans les boîtes aux lettres de l'ensemble des Lormontais ;
8. la constitution et la mobilisation d'un panel citoyen le 03 mai 2021,
9. l'organisation et l'animation de 9 ateliers pédagogiques dans les écoles de Carriet entre le 25 mars et le 06 mai 2021 ;
10. 2 diagnostics en marchant, les 20 et 29 mai 2021 ;
11. 2 ateliers ouverts à tous les habitants les 20 et 29 mai 2021.

## **3. LE BILAN DE LA CONCERTATION**

Le bilan de la concertation est joint en annexe de la présente délibération.

Le document se compose du rappel des modalités et des objectifs du projet, du déroulement de la concertation réglementaire et fait état des contributions des habitants ainsi que de leur prise en compte dans le projet.

Le bilan ci-annexé fait principalement état d'observations concernant les thématiques suivantes :

- PAYSAGES, ESPACES VERTS, DE JEUX ET DE PRODUCTION ALIMENTAIRE, AMÉNAGEMENT DU FUTUR PARC DES COTEAUX : une alternative à la démolition du Point Animation Carriet espéré avec la création d'un nouvel équipement collectif. Le maintien d'une offre de city stade. Le souhait de création d'aires de jeux. Le maintien et le développement de l'Oasis (jardin partagé). Un patrimoine végétal riche à préserver et à mettre en valeur.
- TRANSPORTS, STATIONNEMENT, PLATEFORMES DE MOBILITÉ : Des préoccupations concernant le stationnement et une attente concernant l'aménagement et la sécurisation des espaces extérieurs des résidences. Un lien à renforcer entre le Haut et le Bas Carriet. Des transports en commun à améliorer dans la partie basse du quartier (bus). Un intérêt pour le développement de services et commerces ambulants.
- LOGEMENT, CADRE DE VIE, LIEN SOCIAL : De plus nombreux espaces de jeux pour les enfants et équipements sportifs sur le quartier. Un manque d'espaces de rencontre. Une intervention nécessaire pour rendre le quartier plus propre. Un fort attachement des habitants à leur logement mais des bâtiments jugés en mauvais état. Les habitants désirent leur réhabilitation. Des typologies de logement à diversifier.
- VIE DE QUARTIER – ÉQUIPEMENTS PUBLICS, PROGRAMMATION CULTURELLE, COMMERCES ET SERVICES : Un manque d'associations de grande proximité. Peu de lieux pour se réunir. Le manque d'une structure sportive ouverte. Un manque de mobilier urbain pour les personnes âgées ou handicapées. Un sentiment d'abandon pour les habitants du Bas Carriet. Un manque d'animation. Question de l'accessibilité des commerces et des services, situés majoritairement dans le Haut Carriet.

Pendant sa phase d'élaboration, le projet évolue ainsi tenant compte des contributions de la concertation.

**Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :**

**Le Conseil de Bordeaux Métropole,**

**VU** le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L. 5217-2,  
**VU** les dispositions des articles L.300-1, L.300-2 et L.103-2 du Code de l'urbanisme,  
**VU** la délibération du Conseil métropolitain n°2015/0745 du 27 novembre 2015 relative à la définition de l'intérêt métropolitain pour les opérations d'aménagement,  
**VU** la délibération du Conseil municipal de la ville de Lormont n°2018/09.11/02 du 09 Novembre 2018 relative aux objectifs poursuivis par le projet de renouvellement urbain du quartier Carriet et les modalités de concertation préalable,  
**VU** la délibération Conseil municipal de la ville de Lormont n°2021/26.03/04 du 26 Mars 2021 relative aux adaptations des modalités de concertation préalable au regard du contexte sanitaire,  
**VU** le bilan de la concertation du quartier Carriet ci-annexé,

**ENTENDU** le rapport de présentation,

**CONSIDERANT QU'IL** convient, en application des dispositions de l'article L103-6 du code de l'urbanisme, d'arrêter et d'approuver le bilan de la concertation, en vue de lancer l'opération d'aménagement sur le quartier Carriet,

**CONSIDERANT QUE** le processus de la concertation préalable a répondu aux modalités de concertation fixées par les délibérations du Conseil municipal de la ville de Lormont n°2018/09.11/02 et n°2021/26.03/04,

## DECIDE

**Article 1** : d'approuver le bilan de la concertation relative au projet de renouvellement urbain de Carriet joint à la présente délibération ;

**Article 2** : de charger Monsieur le Président de l'exécution de la présente délibération, et notamment des formalités de publicité de la présente délibération.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 23 septembre 2021,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice-président,

Monsieur Jean-Jacques PUYOBRAU

# Bilan de la concertation préalable au projet de renouvellement urbain du quartier Carriet à Lormont

Le 12/07/2021

Le quartier de Carriet, labellisé par l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine, fait l'objet d'un nouveau projet de renouvellement urbain initié en 2017. Ce projet doit apporter des réponses aux problématiques diverses du quartier et contribuer à renverser l'image de Carriet, faisant du quartier un lieu de destination organisé autour du Parc des Coteaux.

Une équipe pluridisciplinaire (architecte coordonnateur) a été missionnée en 2017 par la Ville pour accompagner le processus, tout en mettant en cohérence les projets internes aux différents secteurs. Une nouvelle équipe pluridisciplinaire vient d'être missionnée en 2021 par Bordeaux Métropole pour approfondir certains points et finaliser le projet en vue de sa mise en œuvre opérationnelle.

Les articles L 103-2 et suivants du code de l'urbanisme rendent obligatoire la concertation pour les projets de renouvellement urbain (opération d'aménagement d'intérêt métropolitain).

**Cette concertation doit ainsi notamment permettre d'informer les habitants et de leur donner la possibilité de s'exprimer concernant le projet.**

Les modalités de cette concertation ont été définies par la Ville de Lormont.

## I – Modalités de la concertation

### Ouverture de la concertation

Par délibération n°2018/09.11/02 du 09 Novembre 2018, le Conseil Municipal de la Ville de Lormont a prononcé l'ouverture de la concertation au titre de l'article L.103-2 du Code de l'urbanisme et en a défini les modalités.

Par délibération n°2021/26.03/04 du 26 Mars 2021, le Conseil Municipal de la Ville de Lormont a abrogé les articles 3 et 4 de la délibération n°2018/09.11/02 et a défini de nouvelles modalités de concertation au regard du contexte sanitaire.

### Objectifs du projet

Les objectifs du projet de renouvellement du quartier Carriet tels que décrits dans la délibération passent par :

- des aménagements sobres et concertés pour la mise en place de circulations douces et actives,
- la proposition d'une nouvelle manière de se déplacer et d'accéder aux services et aux équipements à l'échelle de la Ville de Lormont,
- l'exploitation du potentiel du patrimoine existant et futur en inscrivant les logements dans leur environnement et en proposant des accroches de l'habitat aux aménités métropolitaines (Parc des coteaux, Garonne, Tramway) pour équilibrer habitat individuel et collectif et garantir une offre attractive et nouvelle des aménagements sobres et concertés pour la mise en place de circulations douces et actives.

Les procédures d'aménagement opérationnelles, notamment des Permis d'Aménager, devront être mises en œuvre dans le cadre de ce projet.

L'implication des habitants dans l'élaboration puis la réalisation du projet est une volonté forte de la ville de Lormont, de Bordeaux Métropole, ainsi que des acteurs mobilisés sur le quartier.

## Éléments de concertation prévus par la délibération relative à la concertation réglementaire préalable

### **Délibération n°2018/09.11/02 du 09 Novembre 2018 :**

Afin d'associer le public au processus de réflexion et d'élaboration du projet, les modalités initialement prévues étaient les suivantes :

- ✓ *des réunions publiques d'informations et d'échanges, présentant l'avancement du projet dans ses différentes composantes, afin de construire un bilan de concertation préalable partagé,*
- ✓ la mise en place d'une maison du projet et/ou bus du projet : ils pourront accueillir de nombreuses permanences de service public et d'associations. Un référent pourra y tenir aussi des permanences pour informer et accompagner les initiatives ...,
- ✓ des diagnostics en marchant, qui contribueront aux propositions sur l'espace public en particulier.

### **Délibération n°2021/26.03/04 du 26 Mars 2021 :**

La délibération n°2018/09.11/02 du 09 Novembre 2018, fixant les modalités initiales de la concertation, a été abrogée dans ses articles 3 et 4 et a été actée une nouvelle délibération définissant les modalités de la concertation préalable permettant de justifier du respect de son accomplissement, conformément à l'article L600-11 du code de l'urbanisme, et en prenant compte les contraintes liées au contexte sanitaire.

Les modalités alors énoncées sont les suivantes :

- ✓ *une réunion publique d'informations et échanges, présentant l'avancement du projet dans ses différentes composantes et l'organisation de deux ateliers ouverts à tous les habitants, afin de construire un bilan de concertation préalable partagé ;*
- ✓ la mise en place d'une maison du projet et/ou bus du projet : ils pourront accueillir de nombreuses permanences de service public et d'associations. Un référent pourra y tenir aussi des permanences pour informer et accompagner les initiatives ... ;
- ✓ des diagnostics en marchant, qui contribueront aux propositions sur l'espace public en particulier.

La concertation préalable a donc été **ouverte le 09 Novembre 2018** par délibération du Conseil Municipal. Est ensuite intervenu, le transfert effectif à Bordeaux Métropole du Projet de Renouvellement Urbain de Carriet, **le 1er Janvier 2020** par la reconnaissance de l'opération d'aménagement de Carriet comme Opération d'Aménagement d'Intérêt Métropolitain.

Par arrêté n°REG-PRU/2021-001, la concertation a été **clôturée par la Ville de Lormont le 11 Juin 2021**.

Le public a été informé de la clôture de la concertation par affichage de l'arrêté de clôture en Mairie.

De plus, et du fait du transfert effectif à Bordeaux Métropole, la concertation a été **clôturée par Bordeaux Métropole le 20 Juillet 2021**. Le public a été informé de la clôture de la concertation par mention dans la presse (journal Sud-Ouest).

La concertation s'est déroulée selon les modalités prévues dans la délibération d'ouverture (n° n°2018/09.11/02) et celle d'adaptation au contexte sanitaire (n°2021/26.03/04) du Conseil Municipal de la Ville de Lormont.

## **II. La participation antérieure à la concertation réglementaire**

La délibération d'ouverture rappelait que, dès les premières réflexions sur le quartier, et sans attendre la présente délibération, la ville de Lormont a choisi d'associer les habitants et acteurs locaux à l'élaboration du projet.

Ainsi, l'implication des habitants dans l'élaboration puis la réalisation du projet a été une volonté forte de la ville de Lormont, de Domofrance, de Bordeaux Métropole, de l'État ainsi que des acteurs mobilisés sur le quartier.

Dès les premières réflexions sur le quartier, et sans attendre la délibération du 09 Novembre 2018, la ville de Lormont a choisi d'associer les habitants et acteurs locaux à l'élaboration du projet par :

- ✓ la gestion urbaine et sociale de proximité,
- ✓ les Journées des quartiers réunissant les acteurs de la politique de la ville (ville/associations/bailleurs/habitants) œuvrant sur ce secteur prioritaire,
- ✓ les rencontres citoyennes organisées par quartier dont celui de Carriet intégrant le périmètre du quartier politique de la ville,
- ✓ la réalisation d'une maquette permettant aux habitants d'appréhender l'échelle du projet,
- ✓ les enquêtes réalisées par le Centre Social DIDEE dans le cadre de la demande d'agrément,
- ✓ les réunions publiques.

Il importe également de rappeler la création du Conseil Citoyen, qui s'inscrit dans le cadre de la loi n° 2014 173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion sociale. Il a été mis en place dès mars 2017 et officialisé par arrêté préfectoral du 27 mars 2017. Le Conseil Citoyen a été associé au comité de pilotage du projet Carriet Cœur Vert depuis octobre 2018.

Par conséquent, au regard de la nécessité d'inclure le plus grand nombre d'habitants dans la concertation, il est apparu important de valoriser les actions déjà menées.

### **III. Déroulement de la concertation**

La stratégie de concertation réalisée avec le groupement Etat d'esprit Stratis et Cultur'Act s'est appuyée sur les enjeux suivants :

- ✓ communiquer sur un projet singulier de l'ANRU 1,
- ✓ répondre à un enjeu d'image et de valorisation de son histoire,
- ✓ accompagner de manière différenciée les publics différemment impactés,
- ✓ travailler en petits groupes à l'intérieur du quartier tout en mobilisant, au-delà, par des agoras ouvertes,
- ✓ penser une "oralité" pour une partie de la démarche,
- ✓ créer les conditions d'appropriation du projet en ne "survendant" pas son caractère concerté,
- ✓ parfaire au besoin le projet, sécuriser la décision finale, créer une confiance durable,
- ✓ co-construire avec les habitants une "ré-animation" culturelle du quartier.

#### **1- La réunion publique portant sur l'ensemble du quartier Carriet Cœur Vert du 14 novembre 2018**

Une réunion publique s'est tenue durant la concertation réglementaire préalable, et a fait suite à d'autres réunions publiques qui s'étaient déroulées auparavant.

Cette réunion publique s'est tenue à la salle Colmet, avenue des Acacias, avec les interventions du Maire, de la cheffe de projet du PRU du quartier Carriet, du bailleur Domofrance et de l'assistance à maîtrise d'ouvrage de la ville. Cette réunion a notamment été l'occasion de présenter l'état d'avancement du projet de renouvellement urbain, et des réflexions sur le patrimoine bâti et la requalification des espaces publics. Environ 40 habitants ont participé à la réunion publique. Un temps de questions-réponses leur a donné la possibilité de s'exprimer sur la vie de quartier et sur les projets, ainsi que sur leurs attentes.

La communication pour cette réunion a été faite sur le site de la ville de Lormont, la page Facebook, ainsi que par le biais d'affiches.



## **2- Les réunions individuelles de concertation entre le 21 novembre 2018 et le 08 janvier 2019**

Elles ont été au nombre de 4 : Centre Social DIDÉE (le 21 novembre 2018), groupe médical Claude BERNARD et pharmacien M. HOLVECQ (le 23 novembre 2018), Conseil Citoyen Eric LEROY (le 24/12/2018) et le collectif jesuisnoirdemonde (le 8 janvier 2019).

## **3- La réunion de quartier à Carriet du 22 novembre 2018**

Cette réunion, qui réunissait les services de la Ville, le CCAS, les associations actives sur le quartier, Domofrance ainsi que des habitants de Carriet, avait pour objectif de faire un point sur l'évolution du quartier Carriet relativement aux 4 piliers du contrat de ville et compte tenu de la feuille de route qui avait été élaborée en 2015 dans la convention territoriale.

En matière de développement économique et d'emploi, sont poursuivis les objectifs suivants : favoriser l'activité économique dans les quartiers prioritaires en prenant en compte les logiques territoriales et les logiques d'usage, encourager et accompagner la création d'entreprise par les résidents des quartiers prioritaires en veillant à bien cibler et accompagner les créateurs. En matière de cohésion sociale, est poursuivi l'objectif suivant : réenclencher une dynamique d'animation du quartier et de lien social. En matière de renouvellement urbain et de cadre de vie ont été présentés les projets de renouvellement urbain et de nouvelle piscine et en matière de défense des valeurs de la République et de citoyenneté a été évoqué les modalités de la concertation sur le NPNRU2 qui commençait.

## **4- La réunion de concertation avec les commerçants de Carriet du 11 février 2019**

Cette rencontre a été l'occasion de rappeler l'histoire du développement du quartier Carriet, de rappeler la première phase du renouvellement urbain puis de présenter la deuxième phase qui s'initie, permettant de poursuivre la transformation du quartier. Un point sur le calendrier de cette deuxième phase du projet a également été fait, puis un moment a été consacré aux échanges avec la salle.



## **5- La mise en place de la maison du projet/Fabrique de Carriet le 03 mars 2021**

Une exposition permanente se tient depuis l'ouverture de la Fabrique de Carriet, le 03 Mars 2021. Elle est constituée de 6 panneaux réalisés par l'assistance à maîtrise d'ouvrage en charge de la concertation

et de la communication sur l'ensemble du projet de renouvellement du quartier Carriet, 1 maquette papier du projet validé en 2018 et d'une maquette numérique 3D consultable sur une dalle numérique tactile. Cette exposition est mise à jour au fur et à mesure de l'avancée du projet urbain.

L'objectif de cette exposition est de permettre à tous de s'informer sur le projet et de donner son avis, de faire part de propositions, pour les faire évoluer et/ou les enrichir.

Sur place, pour ce faire, est présent le référent Fabrique de Carriet qui anime la Maison du Projet ; il présente le projet, répond aux questions ou les note pour pouvoir solliciter les bonnes personnes pour y répondre. Le référent est à la Fabrique de Carriet tous les mercredis après-midi et les vendredis matin.

Les questions notées par le référent portent sur la compréhension du projet et sur le planning de mise en œuvre ou sur des aspects pratiques (personnes à joindre chez les bailleurs, dates de relogement...).

## 6- La constitution et la mobilisation du panel citoyen n°1 du 03 mai 2021



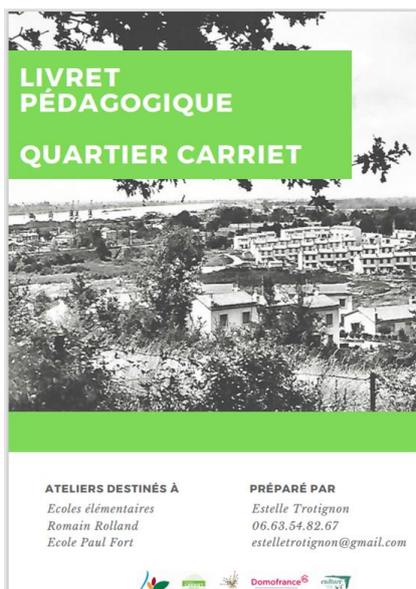
Le panel citoyen a vocation à réunir régulièrement (tous les trimestres) une dizaine d'acteurs relais et habitants du quartier afin de co-élaborer avec eux chaque étape du dispositif. La première réunion du panel a eu pour vocation d'étayer la stratégie et les modalités d'actions.

Dans ce cadre, il s'agit de suivre collectivement l'avancée du projet et d'être garant de la bonne information transmise aux habitants.

Le panel s'est réuni en visioconférence le 03 mai 2021 avec 18 participants répartis en 3 collèges :

- Commerçants / Entreprises.
- Habitants / Citoyens.
- Associations / Institutions

## 7- L'organisation et l'animation de 9 ateliers pédagogiques dans les écoles de Carriet



Ont été organisés 9 ateliers pédagogiques dans le cadre du temps scolaire, sur les thèmes suivants :

- ✗ thème 1 : j'habite à Carriet,
- ✗ thème 2 : fabriquer la Ville,
- ✗ thème 3 : Carriet, patrimoine d'aujourd'hui et de demain.

Ces ateliers ont, pour certains, eu lieu en classe et, pour d'autres, on fait l'objet d'une balade en extérieur. Ils se sont conclus par une exposition des travaux des enfants pendant 15 jours dans le local de la Fabrique de Carriet : une inauguration de cette exposition a eu lieu en présence des enfants, de leurs parents, des enseignants impliqués, de l'association Didée et des élus de la Ville.

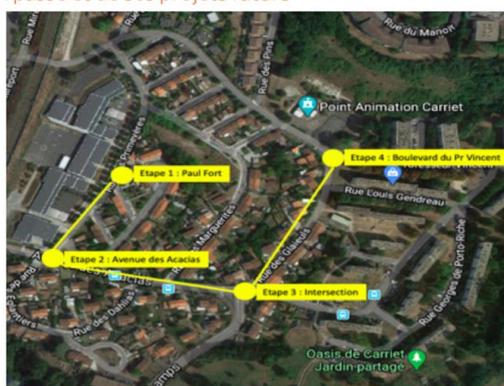
## 8 - Les diagnostics en marchant des 20 et 29 mai 2021

La communication a, à chaque fois, été faite sur le site Internet de la Ville, la page Facebook ainsi que par le biais d'affiches et de la distribution de flyers par le bailleur (boîte aux lettres des locataires) et l' élu de quartier (commerçants et écoles).

→ **PARCOURS DES BALADES** : « Carriet, riche de son passé et de ses projets futurs »



Découverte du Haut Carriet



Découverte du Bas Carriet

=> **DIAGNOSTICS EN MARCHANT** : *diagnostic des usages, visualisation in situ du projet et des propositions* Durée : 2 h avec sonorisation portative

- Brief sur le projet.
- La découverte des éléments/points de vue remarquables du quartier (architecturale, urbain et paysager) en prélude des échanges techniques.

- Remise d'une tablette rigide + crayon + livret de participation (diagnostic et/ ou propositions) / assignation de rôles à jouer sur la base du volontariat (Personnae).
- Visite avec points d'arrêts panoramiques.
- Débrief : Questions/Réponses + remise des livrets à l'AMO des livrets de participation.

#### - Haut Carriet, le 20 mai 2021



1. Fabrique du projet
2. Église Saint-Esprit
3. Place Magendie
4. École Maternelle Romain Rolland et Château de Mireport
5. Fil Vert, parc Carriet et piscine de Lormont

Étaient présents une quinzaine de représentants de la ville de Lormont (élus et agents), de Bordeaux Métropole, de l'État, du bailleur Domofrance, du centre social Didée et du CLAP. Seuls 5 habitants ont participé au diagnostic en marchant. Les échanges ont porté essentiellement sur divers dysfonctionnements ou éléments du cadre de vie détériorés, afin d'y remédier : rodéo nocturne, ordures ménagères sur la voie publique, présence de véhicules ventouses, entretien des espaces publics à venir, etc. .... Des questions ont été posées sur les travaux à venir sur les bâtiments et notamment sur la question de l'isolation vis-à-vis de l'extérieur.

#### - Bas Carriet, le 29 mai 2021



6. Espace citoyen Colmet
7. École Paul Fort
8. Quai Carriet
9. Avenue des Acacias
10. Point Animation Carriet
11. Jardin Partagé de l'Oasis

Étaient présents une quinzaine de représentants de la ville de Lormont (élus et agents), de Bordeaux Métropole, de l'État, du bailleur Domofrance, du centre social Didée et du CLAP. 9 habitants ont participé au diagnostic en marchant.

Là encore, les échanges ont porté essentiellement sur la détérioration d'espaces publics (dépôts sauvages...), sur la présence de voitures ventouses, sur le manque d'équipements publics sur le Bas Carriet, etc. .... Le projet de renouvellement urbain à venir a été présenté sur le terrain de façon à susciter des commentaires et propositions. Néanmoins, les demandes des habitants portent sur l'entretien de l'existant et la présence récurrente de regroupements, plutôt que sur les évolutions à apporter au projet.

## 9 - Les ateliers ouverts au public des 20 et 29 mai 2021

### => ATELIER PARTICIPATIF COMPLÉMENTAIRE : affinage des propositions faites dans le cadre des diagnostics en marchant

- Organiser à la suite de chaque diagnostic en marchant, 1 atelier participatif thématique d'1 heure, en format ruche (tournant) sur les différents usages actuels et souhaités sur les thématiques mentionnées ci-avant.
- Grille à renseigner (propositions), système de restitution par rapporteur.
- Atelier facultatif pour les participants du diagnostic en marchant.

#### - Haut Carriet, le 20 mai 2021

Étaient présents une quinzaine de représentants de la ville de Lormont (élus et agents), de Bordeaux Métropole, de l'État, du délégué de la Préfète, du bailleur Domofrance, du centre social Didée, du CLAP. Seuls 5 habitants ont participé à l'atelier.

#### - Bas Carriet, le 29 mai 2021

Étaient présents une quinzaine de représentants de la ville de Lormont (élus et agents), de Bordeaux Métropole, de l'État, du délégué de la Préfète, du bailleur Domofrance, du centre social Didée du quartier Carriet, du CLAP. 9 habitants ont participé à l'atelier.

**Les modalités de concertation prévues dans la délibération n°2018/09.11/02 du 09 Novembre 2018 puis dans la délibération n°2021/26.03/04 du 26 Mars 2021 ont été respectées et des modalités complémentaires ont été mises en œuvre.**

## IV. Contribution des participants

Les constats et les contributions des participants à la concertation préalable sont regroupées ci-après par thème.

### THÈME : PAYSAGES, ESPACES VERTS, DE JEUX ET DE PRODUCTION ALIMENTAIRE, AMÉNAGEMENT DU FUTUR PARC DES COTEAUX

LES CONSTATS	LES PROPOSITIONS OPÉRATIONNELLES
<p><b>Le fil vert et le parc des Coteaux :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Une méconnaissance du fil vert, due notamment à une mauvaise visibilité (pas d'indications ou de panneau). - Un manque de communication auprès des habitants à l'ouverture du fil vert. - Un lieu trop récent pour être encore bien connu et approprié par les habitants. - Des espaces verts davantage investis par des personnes extérieures au quartier (randonneurs...). De même, les habitants du quartier vont à l'extérieur de Carriet pour leurs activités de loisirs (méconnaissance des équipements existants ? envie de sortir du quartier ?)</li></ul>	<p><b>Le fil vert et le parc des Coteaux :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Améliorer la signalétique pour donner plus de visibilité au fil vert : le flécher depuis les rues passantes (en indiquant un temps de marche vers Mireport ou le pont d'Aquitaine) et depuis le Bas et le Haut Carriet. Matérialiser ce fléchage avec les enfants.</li><li>- Faire connaître le fil vert et le parc auprès des associations, des habitants et des écoles.</li><li>- Plusieurs propositions d'aménagements :<ul style="list-style-type: none"><li>o Une aire de jeux.</li><li>o Des équipements pour favoriser la convivialité (tables de pique-nique, chaises...).</li><li>o Un parcours santé.</li><li>o Un arboretum avec des explications.</li></ul></li></ul>

LES CONSTATS	LES PROPOSITIONS OPÉRATIONNELLES
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un lieu connu pour le cross organisé quand le parc était encore en friche.</li> <li>- Aujourd'hui, un espace vert qualifié de « superbe ».</li> </ul> <p><b><u>Les jardins de l'Oasis :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un lieu pas forcément bien connu des participants, qui ne savent pas non plus qu'il y a à Carriet une bergère et 17 moutons.</li> <li>- Un réel intérêt des habitants pour ce jardin partagé.</li> <li>- Des prix trop élevés pour les habitants du quartier.</li> </ul> <p><b><u>Les espaces verts :</u></b> Un patrimoine végétal méconnu des habitants.</p> <p><b><u>Le sentiment d'un Bas Carriet lésé, négligé et de demandes sans effet</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un quartier très vert.</li> <li>- Une crispation sur la possible suppression du City stade : « <i>c'est toujours le Bas Carriet qui paye ... Tout est acté !</i> »</li> <li>- Des interrogations sur le fait d'organiser l'atelier à la Mairie plutôt qu'à l'espace Colmet.</li> <li>- Pour des questions d'accessibilité, la côte « en S » entre le Bas et le Haut Carriet est à revoir : « <i>la balade est représentative des difficultés des habitants du Bas Carriet. : une montée, des passages peu pratiques à pied...</i> ».</li> <li>- Un manque d'aires de jeux pour les enfants : aujourd'hui, il n'y a que l'école et le City stade pour rassembler les enfants.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Un théâtre de verdure qui pourrait être utilisé pour des événements et des actions culturelles organisées par la Ville de Lormont, mais aussi pour des kermesses de fin d'année ou des fêtes de quartier.</li> <li>- Proposer des animations encadrées par du personnel qualifié pour animer le lieu et créer de la convivialité.</li> </ul> <p><b><u>Les jardins de l'Oasis :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Valoriser le jardin de l'Oasis et le signaler depuis le Haut-Carriet.</li> <li>- Un lieu à ré-exploiter pour en faire un lieu d'échanges entre anciens et nouveaux habitants.</li> </ul> <p><b><u>Les espaces verts :</u></b> Mettre en valeur l'espace verdoyant derrière l'Église.</p> <p><b><u>Créer du lien, conforter les familles</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Aménager des aires de jeux et de pique-nique familiales entre le parc des Coteaux et le City stade pour relier le Haut et le Bas Carriet.</li> <li>- Attention à ce que les aires familiales ne deviennent pas des points de nuisances, de rassemblement et de squat (exemple : pas de lumière la nuit).</li> <li>- Relier / faire des jointures à l'intérieur de Carriet entre les petites maisons et les maisons qui se tournent le dos.</li> <li>- Créer des animations pour rassembler le Haut et le Bas Carriet.</li> <li>- Élargir les trottoirs pour favoriser les déplacements en famille (et éviter le stationnement sauvage).</li> </ul>

## THÈME : TRANSPORTS, STATIONNEMENT, PLATEFORMES DE MOBILITÉ

LES CONSTATS	LES PROPOSITIONS OPÉRATIONNELLES
<p><b>Les transports :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Malgré sa proximité avec Bordeaux, Carriet est vécu comme un village à part du reste de Lormont, et le Bas Carriet comme « une enclave dans l'enclave ». Il est nécessaire de favoriser les échanges entre le Bas et le Haut Carriet, mais aussi entre Carriet et le reste de Lormont.</li><li>- Une incompréhension sur les trajets des bus et leurs amplitudes horaires.</li><li>- Il est compliqué de se passer de la voiture et de promouvoir d'autres formes de mobilité quand les usagers ont besoin de leur voiture pour aller travailler, surtout dans le cadre de déplacements de périphérie à périphérie.</li><li>- Des bus chers et peu fréquents (un bus 40 par heure et pas le dimanche, le bus 7 amène au tram mais n'est pas pratique).</li><li>- Des difficultés d'accès entre le Bas et le Haut Carriet avec plusieurs pentes : « <i>quand on n'a pas le permis, les courses on les porte</i> ».</li><li>- Une ligne de tramway qui permet d'assurer une certaine proximité avec Bordeaux.</li></ul> <p><b>Le stationnement :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Dans le Haut Carriet, des difficultés pour se garer, bien qu'il y ait un nombre de places de stationnement équivalent au nombre d'appartements. Ce manque est encore plus fort dans le Bas-Carriet.</li><li>- De nombreuses voitures ventouses stationnées, notamment sur les trottoirs.</li><li>- Des parkings souterrains chers, donc peu utilisés, avec un phénomène de report sur l'espace public.</li><li>- Des problématiques de stationnement : un manque de zones bleues et des garages très chers.</li><li>- Une nécessité de prendre en compte toutes les typologies d'habitants (ex : la communauté turque reçoit du monde, des</li></ul>	<p><b>Les transports</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Un enjeu : faire monter les habitants du Bas vers le Haut Carriet, qui dispose de nombreux services.</li><li>- Plusieurs solutions sont proposées :<ul style="list-style-type: none"><li>o Mettre en place des navettes (mini-bus électrique avec plancher bas) fonctionnant en circuit fermé avec des cadences très resserrées pour rendre les populations mobiles.</li><li>o Développer des navettes entre le Haut et le Bas Carriet sur le modèle du Fil Bleu à Tours (sur un simple appel, une voiture récupère les usagers à un arrêt de bus/de tram pour les déposer au lieu de leur choix et vient les récupérer, le prix de cette prestation est compris dans l'abonnement).</li></ul></li></ul> <p>Mettre en place une navette régulière (toutes les 10/15 minutes aux heures de pointe ou sur demande). La question de la gratuité de ces navettes se pose.</p> <p><b>Le stationnement :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Poursuivre les campagnes de sensibilisation menées par Domofrance.</li><li>- Multiplier les opérations d'enlèvement des véhicules ventouses par la fourrière.</li><li>- Réfléchir à la possibilité d'intégrer le prix du parking dans le loyer ou les charges.</li><li>- Créer plus de zones bleues pour éviter le stationnement tampon.</li></ul>

LES CONSTATS	LES PROPOSITIONS OPÉRATIONNELLES
<p>gens qui viennent le soir et qui n'empruntent pas forcément les transports publics).</p> <p><b><u>Les plateformes de mobilité :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Elles pourraient être utiles en particulier pour les personnes âgées et les personnes à mobilité réduite.</li> <li>- Attention : les plateformes pourraient renforcer l'effet « ghetto » en enfermant les habitants dans leur quartier.</li> <li>- Un concept qui paraît flou pour certains participants : qui va les créer ? Comment les faire vivre ?</li> <li>- Il faut être vigilant au fait de ne pas isoler encore plus le bas Carriet en apportant des services dans cette partie du quartier.</li> <li>- Le souhait de créer une nouvelle dynamique en attirant des habitants du Haut vers le Bas Carriet : <i>« Pourquoi le Haut Carriet n'irait pas vers le Bas ? Il faudrait pouvoir créer un besoin dans le Bas Carriet pour le rendre attractif. »</i></li> </ul>	<p><b><u>Les plateformes de mobilité :</u></b></p> <p>Plusieurs usages sont proposés, en particulier pour le Bas Carriet :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Des commerces : des food-trucks pour les salariés, boulangerie, marchand de fruits et de légumes, poisson, viande (question du hallal)</li> <li>○ Des services publics : permanences Pôle Emploi, CAF</li> <li>○ Des loisirs : le bibliobus existe déjà, mais les plateformes pourraient permettre de cadrer son passage.</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'idée de commerces ambulants de proximité plaît aux participants, qui proposent une boulangerie, un primeur, voire un marché.</li> <li>- Aménager une Poste et un distributeur automatique de billet (le plus proche étant à Génicart).</li> </ul> <p>Faire des partenariats avec les écoles pour conduire les enfants à la bibliothèque (il est parfois plus rentable d'avoir une navette qui vienne chercher les habitants plutôt que de créer un bibliobus).</p>

### THÈME : LOGEMENT, CADRE DE VIE, LIEN SOCIAL

LES CONSTATS	LES PROPOSITIONS OPÉRATIONNELLES
<p><b><u>Cadre de vie et lien social :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une faible participation à la marche qui traduit une faible mobilisation, notamment des jeunes.</li> <li>- La zone du tramway est la plus sale avec des trafics, des rodéos à moto, des dépôts sauvages de poubelles... Les rodéos servent d'ailleurs de distraction pour les trafics.</li> <li>- Le NPRU 1 n'est pas forcément respecté, le secteur reste une zone de trafic. D'autres participants nuancent en rappelant que les trafics explosent sur toute la métropole et</li> </ul>	<p><b><u>Cadre de vie et lien social :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réaliser des espaces publics moins minéraux.</li> <li>- Proposer des aménagements pour s'asseoir correctement.</li> <li>- Gérer/réparer dès le premier carreau cassé.</li> <li>- Accompagner la résidentialisation d'un règlement strict et le faire respecter.</li> <li>- Installer plus de containers (<i>« parfois, un seul de plus pourrait suffire »</i>).</li> <li>- Faire venir le reste de Lormont sur Carriet grâce à l'aménagement d'un skate parc. Attention à l'emplacement : il ne doit pas être au milieu des habitations car bruyant mais ne</li> </ul>

LES CONSTATS	LES PROPOSITIONS OPÉRATIONNELLES
<p>que Carriet est plutôt en dessous de la moyenne.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les participants se demandent si la résidentialisation des logements est vraiment la solution.</li> <li>- Des ordures en plus grand nombre depuis la suppression d'une tournée par semaine de ramassage d'ordures.</li> <li>- Un sentiment de honte de la part des habitants face à l'état de saleté du quartier, alors qu'il dispose de nombreux atouts (verdure, belle vue, proximité avec Bordeaux).</li> <li>- Le lien social ne semble possible que dans le cadre d'une volonté commune d'investir des lieux agréables.</li> <li>- Un manque d'espaces de jeux pour les enfants et une absence de lieux de loisirs pour les plus grands.</li> <li>- Un problème de déchets sur le quartier (et notamment autour des aires de jeux) qui attirent les rats et engendre une problématique d'insalubrité.</li> <li>- Une fréquence de ramassage des ordures insuffisante (1 fois par semaine pour la poubelle verte et 2 fois pour la poubelle noire en maison individuelle).</li> <li>- Beaucoup de gens posent leurs ordures à côté des containers semi-enterrés. La limite de 50L pour les sacs n'est pas suffisante pour les familles et le système d'ouverture n'est pas hygiénique (exemple des containers semi-enterrés dans le bassin d'Arcachon équipés d'une ouverture avec pédale et qui sont mieux utilisés).</li> </ul> <p><b><u>Le logement :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les loyers en eux-mêmes sont peu onéreux mais les charges sont lourdes.</li> <li>- Il y a un gros écart entre le parc locatif et les besoins (par exemple une forte demande de T2 mais peu d'offre).</li> </ul>	<p>doit pas non plus être placé dans un lieu éloigné pour rester facilement accessible. Se pose la question de l'encadrement des jeunes.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Aménager des jeux pour enfants fermés (pour des raisons de sécurité et pour éviter les déjections canines) et y installer des bancs pour les parents.</li> <li>- Augmenter les opérations de dératisation (déjà menées par Domofrance tous les trimestres en coordination avec la Ville et la Métropole pour dératiser en même temps les réseaux).</li> <li>- Adapter les containers pour pouvoir y mettre des sacs de plus de 50 L et avec un système d'ouverture pour lequel il n'y ait pas besoin de mettre la main (pédale ?).</li> <li>- Proposer du tri sélectif et des poubelles de compost pour les logements collectifs et mener en parallèle un travail de sensibilisation.</li> </ul>

LES CONSTATS	LES PROPOSITIONS OPÉRATIONNELLES
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Avec les logements en accession à la propriété, l'arrivée dans le quartier de nouveaux habitants avec un pouvoir d'achat plus élevés qui auront des besoins nouveaux et qui pourront créer une demande pour de nouveaux commerces et équipements.</li> <li>- Attention à bien prendre en compte les anciens habitants qui souhaitent aussi rester (attachement sentimental au quartier).</li> </ul>	

**THÈME : VIE DE QUARTIER – ÉQUIPEMENTS PUBLICS, PROGRAMMATION CULTURELLE, COMMERCES ET SERVICES**

LES CONSTATS	LES PROPOSITIONS OPÉRATIONNELLES
<p><b><u>Équipements publics, loisirs, et programmation culturelle</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Il y a déjà pas mal de loisirs sur le quartier mais leur accès est compliqué (l'accès à l'université du temps libre, située dans le Haut Carriet, est compliqué pour les habitants du Bas Carriet).</li> <li>- Des structures existent (ex : un terrain de Basket sur le Bas Carriet) mais elles manquent d'encadrement.</li> <li>- Il existe quelques salles pour héberger des activités : la salle Colmet, mais elle est petite, le PAC, mais il va être détruit, la salle des familles...</li> <li>- Une structure ouverte existait dans le Bas Carriet mais elle a été détruite car causait trop de nuisances sonores.</li> <li>- Le quartier manque d'associations de grande proximité.</li> <li>- Le quartier manque de mobilier urbain pour les personnes âgées ou handicapées.</li> <li>- « <i>C'est moins un problème d'existence que d'accessibilité</i> » : les activités et loisirs existent, le tout est de les rendre accessibles aux habitants.</li> <li>- Un sentiment d'abandon pour les habitants du Bas Carriet : « <i>on n'a pas de services publics, pas de commerces, pas d'équipements publics, pas de Poste, pas de distributeurs de billets...</i> ».</li> </ul>	<p><b><u>Équipements publics et programmation culturelle</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Proposer des activités propres aux jeunes qui puissent les réunir avec un encadrement (foot, basket, informatique...).</li> <li>- Organiser des ateliers ludiques d'apprentissage de la langue (ateliers de cuisine, de couture...), mais il manque peut-être les bâtiments pour abriter ces activités.</li> <li>- Aménager une salle qui soit adaptée aux nouvelles contraintes sanitaires (côté qui puisse s'ouvrir sur l'extérieur, cloisons qui s'ouvrent et se ferment...).</li> <li>- Aménager un local insonorisé pour permettre aux jeunes de faire de la musique.</li> <li>- Créer des équipements concertés, notamment avec les jeunes (afin qu'ils soient mieux respectés).</li> <li>- Créer un tiers-lieu pour les familles, les jeunes et les associations avec un encadrement (nécessite d'avoir le personnel adapté).</li> <li>- Aux jardins de l'Oasis, le portage par une association fait que le jardin est plus ou moins entretenu : proposer des petits jardins cultivables par les habitants et un espace collectif (avec des moutons, des poules, un potager associatif), avec une structuration assurée par une association pour créer du lien.</li> </ul>

LES CONSTATS	LES PROPOSITIONS OPÉRATIONNELLES
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un manque d'animations (pas d'animations dans les espaces verts, manque de jeux pour enfants), de lien social et de lien avec le bailleur et la Ville (« <i>c'est pour ça que les gens se sont appropriés individuellement les jardins partagés sans que la ville ne le sache</i> »).</li> <li>- Des activités de loisirs assez réduites (loto, judo...).</li> <li>- Un manque d'équipements : les nouveaux équipements sont plutôt faits sur Gécicart alors que ceux du Bas Carriet sont vieillissants, les activités du quartier se sont donc délocalisées vers ces infrastructures plus modernes.</li> <li>- Une problématique d'accaparement des équipements : la Salle Colmet est accaparée et est peu accessible aux habitants, le PAC est réservé aux associations... « <i>Ça renforce dans l'esprit des habitants du Bas Carriet le sentiment d'être négligés, surtout pour les jeunes</i> ».</li> </ul> <p><b><u>Les commerces et services :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pour le Bas-Carriet se pose la question de l'accessibilité des commerces et des services, situés majoritairement dans le Haut Carriet.</li> <li>- Dans le Bas Carriet, il y a une épicerie mais elle ne marche pas vraiment car les budgets des habitants sont modestes alors que les prix sont un peu chers.</li> <li>- Afin de faciliter l'accès au marché pour les habitants du Bas Carriet, le placier du marché fait des navettes mais les horaires ne correspondent pas forcément.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Institutionnaliser la fête de Carriet.</li> <li>- Sur le City Stade, dédier des horaires pour la pratique sportive (ex : basket) à un rythme régulier pour créer une habitude. Attention : le Bas Carriet « <i>c'est 2000 habitants et une population un peu vieillissante</i> », il est donc important de cibler quelques activités qui puissent mobiliser.</li> <li>- Créer des activités sur le quartier, et notamment pour les jeunes, avec un planning multi-sports permettant de découvrir plusieurs activités sportives à différents endroits du quartier et donner envie aux jeunes de s'inscrire dans des clubs.</li> <li>- Créer un village d'animation au PAC qui ne soit plus ouvert seulement l'été mais toute l'année pendant les vacances.</li> </ul> <p><b><u>Les commerces et services :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Aménager une borne de retrait d'argent sur la place Magendie.</li> <li>- Mettre en place une navette avec des arrêts à la demande reliant le Haut et le Bas Carriet.</li> <li>- Agrandir le marché en proposant plus d'emplacements afin qu'il y ait plus de commerçants.</li> <li>- Permettre que les commerces viennent directement aux habitants pour proposer du pain, des légumes... aux habitants du Bas Carriet (pose la question de la rentabilité).</li> <li>- Réfléchir à transformer une maison en commerce (une supérette de quartier) → cette proposition fait débat, certains participants estiment que l'offre sera suffisante avec le Carrefour Contact et le futur Lidl, pour d'autres ces commerces sont trop éloignés du quartier. Il faudra mener une réflexion sur le maillage commercial pour veiller à ce que la création de nouveaux</li> </ul>

LES CONSTATS	LES PROPOSITIONS OPÉRATIONNELLES
	<p>commerces ne nuise pas à ceux qui existent déjà.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les participants se posent la question de la rentabilité d'un commerce sur le Bas Carriet et se demandent si la Mairie peut aider à la création d'un commerce : « <i>il faut trouver un commerce viable à long terme, comme une boulangerie</i> ».</li> <li>- Créer un petit centre commercial avec un tabac, une pharmacie, une épicerie, une boulangerie, une poste, une banque... Pour d'autres participants, faire vivre tous ces commerces paraît complexe, ils préconisent plutôt une supérette.</li> <li>- Avec la construction de logements, une autre population va arriver avec de nouveaux besoins, ce qui pourra permettre de faire fonctionner les commerces en engendrant une nouvelle demande.</li> </ul>

## V. Prise en compte des contributions

La concertation a soulevé des contributions mais peu de mobilisation. Ces contributions n'appellent pas toutes une réponse au stade de la définition du projet de renouvellement urbain mais il en sera tenu compte lors des prochaines phases du projet. En effet, le projet de renouvellement urbain a fait l'objet d'un premier Plan Guide finalisé en Novembre 2018. Il s'est ensuite avéré nécessaire de réinterroger le projet au regard de la faisabilité effective de certains aménagements et de l'évolution des abords du périmètre du PRU sur lesquels de nombreux projets d'urbanisation se sont concrétisés ou sont en projet. Cela donne lieu à une nouvelle mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage qui a commencé en Mai 2021 pour faire évoluer le projet et le rendre efficient. L'objectif est de parvenir à un projet clair, lisible, ne modifiant pas les équilibres globaux de la démolition-réhabilitation-reconstruction, et intégrant les fruits de la concertation préalable.

### THÈME : PAYSAGES, ESPACES VERTS, DE JEUX ET DE PRODUCTION ALIMENTAIRE, AMÉNAGEMENT DU FUTUR PARC DES COTEAUX

Un diagnostic phytosanitaire des arbres situés de part et d'autre des voies de circulation qui vont être requalifiées dans le cadre du projet de renouvellement urbain va être engagé et réalisé préalablement à la phase travaux.

Un aménagement de l'arrivée du Fil Vert à Carriet, Boulevard Odilon Redon, va être réalisé fin 2021-début 2022, avec création d'un espace public, mise en place de jeux d'enfants et de bancs et tables de pique-nique. Une signalétique adaptée est également prévue pour mettre en valeur l'entrée dans le parc et l'accès au fil vert depuis le Boulevard Odilon Redon.

D'autre part, le centre social Didée réactive le jardin partagé de l'Oasis, le recrutement d'un animateur de ce lieu est en cours.

### **THÈME : TRANSPORTS, STATIONNEMENT, PLATEFORMES DE MOBILITÉ**

L'aménagement d'un cheminement doux PMR (pente à 4%) est prévu dans le cadre u projet de renouvellement urbain entre le Haut Carriet et le Carriet Intermédiaire. De plus, la mise en place de services mobiles entre le Haut et le Bas Carriet est à l'étude (réseau de plates formes de mobilité).

Le projet de renouvellement urbain de Carriet prévoit la requalification des espaces publics en ménageant un espace dédié aux piétons et intégrant les déplacements en vélo sécurisés.

Le projet de renouvellement urbain s'accompagne d'un projet de requalification des quais en boulevard urbain.

Une réflexion est engagée actuellement avec un prestataire, par Bordeaux Métropole, sur la question du stationnement à Carriet, afin de mettre en œuvre des aménagements permettant d'apaiser et de rationaliser les stationnements voitures dans le quartier.

### **THÈME : LOGEMENT, CADRE DE VIE, LIEN SOCIAL**

Concernant l'accès à l'information pour tous les habitants, notamment ceux ne maîtrisant pas bien la langue française, un partenariat a été mis en œuvre entre la Ville/Bordeaux Métropole/ Domofrance est le CLAP (association de médiation interculturelle).

Par ailleurs, concernant la valorisation, l'animation et le développement du lien social sur le quartier, un médiateur du projet de renouvellement urbain, référent de la Fabrique de Carriet, est en cours de recrutement par la ville (arrivée prévue en Septembre 2021). Sa mission sera notamment d'assurer les permanences de la Fabrique de Carriet, d'animer ce lieu (notamment le suivi et l'animation des réseaux sociaux) et de poursuivre la concertation auprès des habitants (devant les écoles, au pied des immeubles, etc. ...).

En matière de gestion des ordures ménagères, l'usage de poubelles semi-enterrées ne sera pas renouvelé dans le cadre du projet de renouvellement urbain de Carriet. D'autres solutions sont à l'étude dans le cadre de réunion techniques réunissant les acteurs concernés.

### **THÈME : VIE DE QUARTIER – ÉQUIPEMENTS PUBLICS, PROGRAMMATION CULTURELLE, COMMERCES ET SERVICES**

Suite à la concertation, la Ville de Lormont a engagé une réflexion sur la réalisation d'un nouvel équipement de quartier pour promouvoir les initiatives citoyennes et accompagner la vie locale en « remplacement » du Point Animation Relais qui sera démoli en fin d'opération de renouvellement urbain (à moyen terme). De même, une réflexion est engagée sur le devenir du City Stade : son maintien dans le quartier là où il est actuellement ? Son implantation ailleurs dans le quartier ?